



Bonjour à toutes et à tous,

Mme la Présidente d'Oral et le conseil d'administration ont le plaisir de vous annoncer que l'Assemblée Générale annuelle se déroulera au **Mas de la Mourade**, situé sur la commune du Cailar, le **jeudi 5 juin 2025**, dans un cadre traditionnel de mas camarguais, agréable, ombragé, calme. Nous vous accueillerons dans un lieu plus vaste et sympathique pour nous retrouver tous ensemble.

Nous vous inviterons dès 9h30 autour d'un café.

L'Assemblée Générale débutera à 10h00 et sera suivie pour ceux seront inscrits à un cocktail et d'un repas dansant à partir de 12h00, animé par le DJ Julien et les Vieilles Casquettes.

Prix du repas :

- Pour les adhérents : 35 €
- Pour les conjoints non adhérents : 40 €

Pour des raisons d'organisation, notamment des vacances scolaires et des ponts, et surtout du prestataire les inscriptions se poursuivent aux dates suivantes les mardis : **29 avril, 6 mai** et seront clôturées le **13 mai 2025**.

*Nous vous encourageons à venir nombreux, votre participation est précieuse pour nous, ne manquez pas ce rendez-vous.*

COVOITURAGE

Enfin pour faciliter votre venue au Mas de la Mourade – le Cailar, nous mettons en place un système de covoiturage solidaire. Cela vous permettra non seulement de réduire vos frais de transport, mais aussi de partager un moment convivial avec d'autres participants. Pour cela, lors de votre inscription, indiquez si vous souhaitez proposer une place dans votre véhicule ou si vous recherchez un transport.

Le Secrétariat